L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 22 MARS 1882. 55me Année.

Publié et Edité par Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI, 22 MARS 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

1 an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Protection et libre échange.

Le résultat du combat qui s'est engagé, au Congrès des Etats-Unis, entre les partisans de la protection et les défenseurs de la liberté d'échange, ne nous paraît pas douteux. Le régime de la protection qui, depuis longtemps déjà, a prévalu, a donné des résultats si appréciables qu'il n'est guère possible de convaincre la nation de la supériorité du régime contraire. D'abord, il a permis le développement de nos diverses industries, qui luttent de perfection dans leurs produits, avec ceux des autres nations qui avaient, jusqu'ici, le monopole, donnant ainsi une impulsion merveilleuse au travail national, créant cette foule d'ouvriers artisans ou artistes qui soutiennent dignement la concurrence. Et puis, la dette, conséquence de la guerre, s'était élevée à un chiffre tel, qu'il était devenu indispensable de demander aux produits étrangers envoyés sur notre marché, une partie de la somme destinée, soit à payer l'intérêt des obligations, soit à en diminuer annuellement le montant.

Le gouvernement avait donc un double but en protégeant ainsi notre industrie. L'économie politique lui imposait le devoir de ne pas écraser, par de nouvelles taxes, un peuple qui venait de traverser une crise longue et meurtrière ; de rouvrir à l'industrie nationale ce marché si vaste qui va d'une mer à l'autre, du Canada aux frontières du Mexique.

L'épreuve qui, au début, paraissait douteuse à quelques esprits imbus des idées nouvelles, a complètement justifié la ligne de conduite que le Congrès a suivie, et si ce dernier se décide à modifier, sur quelques points, la loi protectrice des intérêts du pays, c'est que le temps et l'expérience en ont démontré la nécessité.

Le libre échange, dont des esprits élevés s'étaient épris, voit, chaque jour, diminuer la faveur qu'il a obtenue. La France, et même un peu l'Angleterre, lui imposent de sérieuses restrictions. On a vu, récemment encore, avec quelle énergie les manufacturiers se sont opposés aux concessions que demandait le commerce anglais lors de la discussion du traité entre les deux nations. En France, comme aux Etats-Unis, la protection a remporté la victoire, à la grande satisfaction du travail national.

L'Allemagne aussi, moins avancée dans les diverses industries que les peuples de l'ouest de l'Europe, frappe les produits de ceux-ci d'un droit à l'ombre tutélaire duquel il lui sera facile d'améliorer les siennes. A l'heure qu'il est, chaque nation cessie, par une activité patriotique, d'échapper aux exigences de la production étrangère en créant chez elle tout le développement, tout le perfectionnement possibles.

C'est un sage principe que celui qui tend à dégager un peuple des inconvénients résultant de la nécessité de demander au dehors ce qu'il peut faire lui-même, en entrant résolument dans la voie des industries productives. C'est ainsi que, par suite du blocus continental, cette immense conception de Napoléon Ier, se sont accrues les manufactures européennes, et que celles de l'Angleterre ont cessé de monopoliser les marchés. Il reste encore sur notre globe bon nombre de nations dont les marchés ouverts offrent un vaste champ à la concurrence.

Ces idées, ou plutôt cette disposition universelle, n'ont pas échappé aux partisans du libre échange en Amérique ; aussi sont-ils moins entiers dans la défense du principe sur lequel, il y a vingt-cinq ans, reposait toute la politique d'un parti puissant. Abandonnant, une prétonnisation générale, ils se bornent aujourd'hui à des questions de détail. Dans les discussions des questions qui se rattachent à cette branche d'économie politique, sans faire reculer à la doctrine, ils n'en demandent l'application que dans quelques cas particuliers qui touchent moins directement aux grands intérêts de la production.

Nous ne voulons pas nous poser ici en partisans à outrance du système protecteur. De même que le libre échange, il a ses inconvénients, que nous éprouvons. La mission du législateur est de faire de l'un et de l'autre une sage application, en ne consultant que les intérêts nationaux, bien compris, profondément étudiés. Il n'y a rien d'absolu dans le monde politique, et les principes poussés à leurs dernières limites amènent, le plus souvent, des réorimination, des différends et des inquiétudes nuisibles.

Les défenseurs de la protection, triomphante presque partout, resteront, bien des années encore, maîtres du champ de bataille, s'ils savent faire des concessions qui ne portent atteinte ni à leur doctrine, ni aux grands intérêts, et dont les circonstances indiquent l'opportunité. Les modifications une fois accordées, ils pourront dire aux libre échangistes cramponnés aux vieilles traditions, qu'il est beau de parler de liberté, surtout de la liberté commerciale qui facilite les rapports, mais qu'il ne faut pas oublier qu'au-dessus de cette entente philosophique planent les intérêts, et que ceux-ci, plus encore que le sentimentalisme humain, président aux relations des peuples entre eux.

Il y a trente ans, les Etats-Unis, moins producteurs, comptaient plus d'adversaires de la protection ; aujourd'hui, producteurs sur une échelle si vaste que le monde en est étonné, les fabricants demandent aux droits élevés une égide qu'ils croient être à leurs efforts pour porter Pindustrie américaine au degré de prospérité dont elle jouit.

On s'étend à des révélations vraiment scandaleuses de la part du comité de la Chambre sur les dépenses des funérailles de M. Garfield. D'après les bruits qui courent, le total présenté par les membres du Congrès se monte à 7000 dollars. Champagne, whiskey, cocktails ont coulé à flots. La fumée du cigare a dissipé les idées sombres auxquelles les représentants devaient se prêter. On porte à 300 les cocktails absorbés. Une véritable orgie, dit un journal ; les congressmen qui ont assisté à ces funérailles n'y ont vu qu'une occasion de débauche et de fête aux frais

Notre Feuilleton.

Nous terminons aujourd'hui *Furbo*, et nous commencerons demain, jeudi, *L'Abbé Constantin*, une des œuvres les plus gracieuses et les plus charmantes de Ludovic Halévy.

Nous publierons, dimanche prochain, des extraits d'un très intéressant feuilleton, intitulé "célébrité locale" et dû à la plume de "Daubrack", du *Savard Lyonnais*. Il y est question de Charles Gerbert, l'artiste aimé et distingué du théâtre des Délestins.

On sait que Gerbert est né à la Nlle-Orléans.

La malle nous apporte, de Paris, le premier numéro de "l'Astronomie," revue mensuelle d'astronomie populaire, de météorologie et de physique du globe, publiée par Camille Flammarion, avec le concours des principaux astronomes français et étrangers. — Abonnement pour un an, 14 fr. Paraît le 1er de chaque mois, Gauthier-Villars, imprimeur-libraire de l'Observatoire de Paris, quai des Augustins, 55.

Le général York informe le gouvernement, par voie télégraphique, de Troy, Louisiane, à la date d'hier, qu'il y a, sur les bords des rivières Black, Little et Tensas,—contrée du Ouachita—au moins 350 suimaux de tir, qui sont menacés de famine. Le maïs, le foin et l'avoine envoyés par "l'Hauna Blauks" ont été distribués sur les deux rives du Black. Le général demande 300 sacs de maïs et d'avoine, qu'il distribuera sur l'Ouachita, les bayous Macon, Berthdieuy et dans d'autres localités.

Les habitants sont dans la misère et leurs pertes sont énormes.

Nous avons appris, hier soir, que l'eau de la crevasse Story, dans la paroisse St-Bernard, est maintenant sur les habitations Debouchel et Irwin. Les oyprières qui se trouvent derrière ces deux propriétés sont des lacs.

MM. Gillen et Schenck, les commissaires chargés de la distribution des vivres parmi les victimes des inondations, ont été priés, depuis leur dernier envoi, d'expédier des rations [en tout, 30,000], pour les paroisses Pointe-Coupée, St-Landry, West Bates Rouge, West Feliciana, Concordia, Tensas, Ouachita, Madison, Richland.

Ces messieurs ont fait parvenir, depuis le 14 du courant, pour quinze jours de nourriture à vingt-deux mille personnes. Le gouvernement fédéral a déjà donné 216,000 rations ; il en faudra 300,000 de plus afin de pourvoir, durant quinze jours, aux besoins de 30,000 malheureux inscrits sur la liste des commissaires.

Depuis quelque temps, le "Post" de Washington publiait, sous le nom de "Justice", de violents articles dénonçant la part politique de l'ex-président Garfield. On les avait tout d'abord attribués à M. Blaine, puis à quelques uns des chefs du "stalwartisme". M. William Brown, (du Kentucky), vient d'en réclamer la paternité. M. Brown est un éminent politicien ; il a été, deux fois, candidat pour la Chambre des Représentants, dans le district d'Ashland, délégué à la convention de Chicago, où il vota 36 fois pour Blaine. C'est, dit-on, un homme d'une certaine habileté, aux idées politiques fermement arrêtées. Il jouit, dans son Etat, de l'estime des deux partis.

On a remarqué que, dans l'élection qui a eu lieu, lundi, dans le second ward de la ville, pour le choix d'un représentant à la législature d'Etat, sur 2,000 électeurs inscrits, 770 seulement ont pris part au vote. Notre population s'éloigne de plus en plus de la politique, et c'est au tort, car elle laisse ainsi le champ libre aux créatures des cotteries qui ne songent qu'à exploiter le pouvoir qui leur est confié. Dans la situation financière de la ville, l'abstention est coupable. L'action s'impose aux populations qui désirent des réformes.

Les derniers avis des régions inondées constatent la baisse graduelle du fleuve ; il n'y a pas à craindre de nouvelles crevasses ; mais ils font le tableau le plus désolant de l'état de la population nombreuse chassée de ses demeures envoyées par les flots, campant sur quelque hauteur, dénuée de tout, n'ayant d'autre nourriture que les animaux noyés dont les carcasses flottent sur le fleuve. De toutes parts, sans doute, les secours s'organisent, mais encore il faut du temps pour qu'ils arrivent et ils sont attendus avec tant d'impatience.

Le Congrès, lui, procède lentement. Il y a déjà plusieurs jours que le bill qui fait une nouvelle allocation pour les inondés de Mississippi, est en discussion. A la Chambre, le président du comité des allocations a présenté son rapport sur le bill du Sénat ; il a demandé que la Chambre refusât son amendement qui autorise l'application d'une partie de la somme à l'amélioration des levées. Grâce à l'intervention éloquente de M. Robertson, représentant de la Louisiane, l'amendement a été maintenu.

Les Aviors payent taxes sur des propriétés évaluées à $11,500,000 ; W. H. Vanderbilt $2,250,000 ; la veuve Hawsate $5,250,000; Amos E. Eno $4,000,000 ; J. G. Bennett, $1,200,000. Mais le grand chiffre de la fortune de ces millionnaires, n'est-il pas dans la valeur de leurs propriétés foncières, d'élèvre à des sommes fabuleuses qui échappent aux taxes.

On signe, de tous côtés, des pétitions demandant au gouvernement la grâce du sergent Mason ; une autre pétition, longue de deux cents pieds, porte le chiffre de 150,000 signatures. Le bruit court, que le président Arthur refuse de prendre en considération le vœu des signataires de ces pétitions avant que le sergent Mason ait subi une grande partie de la détention à laquelle il a été condamné.

Les membres de l'Association Nationale pour le Tabac se sont rendus en corps à la Maison-Blanche pour présenter leurs respects au Président. M. Arthur les a reçus dans sa bibliothèque et écouté la lecture d'une adresse de leur président, protestant contre la législation actuelle sur la diminution de la taxe sur le tabac, et objectant contre la taxe de la feuille libre. Le président n'a fait aucune réponse à l'orateur sur le fond du sujet développé ; il s'est borné à se dire heureux de recevoir les membres de l'Association.

Les artistes américains commencent à être appréciés dans le monde parisien ; un d'eux, Henry Mosler, a été jugé digne de figurer, par une de ses œuvres, dans la galerie du Luxembourg. Plus tard, il a reçu un nouvel honneur de la part des artistes parisiens : Une de ses réunions toiles, "La Premier Bateau", a été achetée par un club artistique qui a sa salle rue de Volney et qui est connu sous le titre humoristique de Club des Mirlitons.

THEATRE ST. CHARLES.—Michael Strogoff est toujours le grand succès du jour. Foule tous les soirs au Théâtre St. Charles pour assister aux péripéties émouvantes du drame et pour applaudir au ballet. La vogue de la pièce n'est pas près de s'épuiser.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Charles Davis a conquis d'emblée le public de l'Académie, dans Alvin Joslin, où il remplit le rôle du Fermier de la Nouvelle-Angleterre, et est inimitable. M. Davis est d'ailleurs secondé par une excellente troupe.

Aujourd'hui, mercredi, matinée.

—Le Bitter Malakoff est un tonnifié nouveau.

—Dans son audience d'hier, dont nous parlons plus haut, la Cour d'assises de la Seine a condamné Florion, qui va pouvoir, pendant vingt années, à la Nouvelle-Calédonie, s'amuser à son aise au "tir au pistolet."

En s'entendant condamner, Florion n'est levé farieux, et, se tournant vers l'auditoire, s'est mis bêtalement à hurler :

"Vive la Révolution sociale!

Louisiane—Nous lisons dans le *Médical d'Abbeville*, [paroisse Vermillion] Lea, du 18 mars :

Notre ami et correspondant, M. C. Mouton, vient de faire une perte sensible en la personne d'une mère dévouée à Liège, dans la 82me année de son âge..... Sa perte irréparable, car ou n'a qu'une mère ! Que ceux qui nous lisent nous comprennent.

De Profundis, S. V. P.

Dans le *Sentinelle de Thibodaux*, du 18 mars :

Il n'y a jamais eu de meilleure apparence de bonne récolte que celle qui existe maintenant dans les districts qui ne sont pas affectés par l'inondation. Les canne est beaucoup plus avancée à cette époque qu'elle ne l'était l'année dernière. Tout, jusqu'ici, fait présumer que nous aurons dont les terres sont à l'abri de l'inondation, auront une récolte abondante.

—Les levées, grâce à la surveillance active des habitants, tiennent toujours bon. De temps en temps, il y a quelque point d'eau qui se déclare. Dimanche dernier, une de ces voies d'eau s'est déclarée dans la levée de l'habitation Billin et a été bouchée dans la soirée. Lundi matin l'eau coulait abondamment à travers la levée faisant face à la résidence du juge Blake et on s'attendait à son effondrement, mais l'empressement de ce district a immédiatement réquisitionné également un certain nombre de travailleurs et le trou a été bouché. Quant à la crevasse Pittman elle coule toujours et l'eau gagne le derrière des habitations Laurel Valley, Bicuni et le Chasbey, continuellement à l'opinion de ceux qui prétendaient connaître la topographie des lieux.

Dans le Journal d'Ibéria, du 18 mars :

Le temps a été beau, cette semaine, et tout à fait favorable aux travaux des champs.

[Traduit de *l'Observateur* de St-Martinville, Lou.]

A la dernière session de la cour d'Ibérie, le juri a prononcé l'acquittement de M. Agricole Fuseller, accusé d'avoir volé quarante-cinq têtes d'animaux à M. Deroceau.

Les témoignages ont bien établi qu'une vingtaine de ces animaux portaient la marque de M. Deroceau. mais, par contre, que M. Fuseller les avait achetés et dûment payés. Il n'aurait dû y avoir, à vrai dire, qu'une question d'indemnité civile et non un procès criminelles. M. Fuseller pouvait être responsable civilement, mais non pas criminellement, comme l'a décidé le juri.

Le point principal plaidé dans cette affaire, et qui a été soulevé par la défense par suite d'une proposition faite par lui à M. Deroceau de l'indemniser de tout dommage éprouvé. Pour faire face à la présomption de culpabilité, qui résulterait, si le fait n'était pas expliqué, l'accusé a établi qu'il avait d'abord refusé de reconnaître la responsabilité civille quelconque dans ce cas, et d'autres parce ; mais, qu'ensuite, sur l'opinion contraire du juge Albert Voorhies, qu'il avait consulté à ce sujet, il avait essayé de régler, à l'amiable, les demandes d'indemnité au civil. L'opinion qu'il avait reçue de son avocat était : Que la propriété d'animaux volés, et celui qui avait acheté ces animaux de bonne foi,—étaient deux personnes innocentes, mais que le propriétaire n'avait rien fait pour perdre son droit, tandis que l'acquéreur de bonne foi avait acheté d'un vendeur qui n'avait ni droit ni titre ; qu'alors la perte devait tomber sur l'acheteur de bonne foi.

Le vin de betterave.

M. Jules Lefort, membre de l'Académie de médecine, a communiqué, au *Temps*, la note suivante relative au vin de betterave, dont il est récemment question dans divers journaux :

Depuis qu'il est malheureusement reconnu qu'aucune entrave ne peut s'opposer à la marche toujours envahissante du phylloxera dans nos pays vinicoles, divers agronomes se sont ingéniés à découvrir des boissons pour remplacer dans une certaine mesure, au moins momentanément sous le rapport de la quantité, les vins de qualité inférieure, destinés aux populations ouvrières des campagnes.

Jusqu'à présent, un seul de ces liquides semble obtenir du succès, c'est le vin dit de sucre ou de moût dont la fabrication en France, pour l'année dernière seulement, n'a pas été moindre de deux millions d'hectolitres, et tout porte à croire que cette quantité sera encore plus élevée, si, comme on le demande dans plusieurs départements, les droits sur les sucres destinés à cet usage étaient diminués. En effet, selon la quantité de sucre ou de moût dont la fabrication est faite, on obtient un deuxième vin, peu coloré, il est vrai, plus ou moins alcoolique, qui peut se vendre avec tant d'impunité.

Le Congrès, lui, procède lentement. Il y a déjà plusieurs jours que le bill qui fait une nouvelle allocation pour les inondés de Mississippi, est en discussion. A la Chambre, le président du comité des allocations a présenté son rapport sur le bill du Sénat ; il a demandé que la Chambre refusât son amendement qui autorise l'application d'une partie de la somme à l'amélioration des levées. Grâce à l'intervention éloquente de M. Robertson, représentant de la Louisiane, l'amendement a été maintenu.

Les Aviors payent taxes sur des propriétés évaluées à $11,500,000 ; W. H. Vanderbilt $2,250,000 ; la veuve Hawsate $5,250,000; Amos E. Eno $4,000,000 ; J. G. Bennett, $1,200,000. Mais le grand chiffre de la fortune de ces millionnaires, n'est-il pas dans la valeur de leurs propriétés foncières, d'élèvre à des sommes fabuleuses qui échappent aux taxes.

On signe, de tous côtés, des pétitions demandant au gouvernement la grâce du sergent Mason ; une autre pétition, longue de deux cents pieds, porte le chiffre de 150,000 signatures. Le bruit court, que le président Arthur refuse de prendre en considération le vœu des signataires de ces pétitions avant que le sergent Mason ait subi une grande partie de la détention à laquelle il a été condamné.

Les membres de l'Association Nationale pour le Tabac se sont rendus en corps à la Maison-Blanche pour présenter leurs respects au Président. M. Arthur les a reçus dans sa bibliothèque et écouté la lecture d'une adresse de leur président, protestant contre la législation actuelle sur la diminution de la taxe sur le tabac, et objectant contre la taxe de la feuille libre. Le président n'a fait aucune réponse à l'orateur sur le fond du sujet développé ; il s'est borné à se dire heureux de recevoir les membres de l'Association.

Les artistes américains commencent à être appréciés dans le monde parisien ; un d'eux, Henry Mosler, a été jugé digne de figurer, par une de ses œuvres, dans la galerie du Luxembourg. Plus tard, il a reçu un nouvel honneur de la part des artistes parisiens : Une de ses réunions toiles, "La Premier Bateau", a été achetée par un club artistique qui a sa salle rue de Volney et qui est connu sous le titre humoristique de Club des Mirlitons.

THEATRE ST. CHARLES.—Michael Strogoff est toujours le grand succès du jour. Foule tous les soirs au Théâtre St. Charles pour assister aux péripéties émouvantes du drame et pour applaudir au ballet. La vogue de la pièce n'est pas près de s'épuiser.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Charles Davis a conquis d'emblée le public de l'Académie, dans Alvin Joslin, où il remplit le rôle du Fermier de la Nouvelle-Angleterre, et est inimitable. M. Davis est d'ailleurs secondé par une excellente troupe.

Aujourd'hui, mercredi, matinée.

—Le Bitter Malakoff est un tonnifié nouveau.

—Dans son audience d'hier, dont nous parlons plus haut, la Cour d'assises de la Seine a condamné Florion, qui va pouvoir, pendant vingt années, à la Nouvelle-Calédonie, s'amuser à son aise au "tir au pistolet."

En s'entendant condamner, Florion n'est levé farieux, et, se tournant vers l'auditoire, s'est mis bêtalement à hurler :

"Vive la Révolution sociale!

La crise en Angleterre.

L'Angleterre est particulièrement intéressante à suivre en ce moment, dit M. John Lamoinne, dans le "Journal des Débats." Nous y voyons le parti qui s'appelle conservateur se jeter aveuglément dans une voie révolutionnaire et mettre en péril la plus vieille Constitution du vieux monde. Les Anglais sont habitués à dire que les étrangers ne comprennent pas bien leurs affaires et vont tout de suite aux extrémités de la logique, comme des Français. Mais eux-mêmes ont cette fois la conscience du danger, et il est clair que si la Chambre des Lords n'écoute pas le langage de la prudence, elle jettera le pays dans une agitation réformiste dont elle sera elle-même tous les frais.

Nous avons, l'autre jour, exposé les termes de la question. La Chambre des Lords, composé surtout de grands propriétaires fonciers, a voulu nommer une commission d'enquête sur le fonctionnement de la loi votée l'année dernière par les deux Chambres. Elle était dans son droit strict, mais il s'agissait de savoir si sa proposition était politique. Au fond, c'était revenir sur le vote de l'année dernière, et c'était une intervention d'une branche du pouvoir législatif dans le domaine judiciaire. C'était prendre la grande réforme agraire essayée en Irlande depuis à peine quelques mois, c'était, selon un mot célèbre, la prendre en flagrant délit de formation. Le gouvernement, qui a la charge de la paix publique, a immédiatement, déclaré qu'il ne pouvait accepter cette mesure sans danger pour l'ordre, et qu'il rejetait sur la Chambre des Lords la responsabilité des suites de sa résolution.

M. Gladstone a, dans une première épreuve, remporté un majorité enthousiaste d'autrefois et a remporté une victoire écrasante. Ma's cette situation nouvelle demande quelques éclaircissements.

M. Gladstone avait, comme on se le rappelle, fait une question primordiale de la révision de la procédure ou du règlement de la Chambre, et avait déclaré que sans cette réforme le gouvernement parlementaire ne pouvait plus marcher. Ce n'était pas une affaire de parti, c'était une affaire d'ordre, et sous ce rapport les chefs des deux partis se seraient probablement mis d'accord. On pouvait toutefois conjecturer que les Irlandais et les obstructionistes, usant précisément de ces mêmes abus du règlement contre lesquels on proteste, traîtés comme le moût de raisin, ne donneraient-elle pas une "boisson équivalente? Le fait est accompli ; cette boisson rouge, fort enivrante, pourrait bien être la fermentation du vin qui ne le vide en rien à bien des vins soi disant de nos crus méridionaux."

Que l'alcool de betterave, après avoir subi des rectifications spéciales, puisse remplacer tout à fait l'alcool de vin, cela n'est pas douteux ; et tout le monde sait que la plus grande partie de l'eau-de-vie dite de Cognac a la betterave pour origine. Mais faire croire que ce même alcool à l'état brut, mélangé avec d'autres alcools non moins impurs et produite par la fermentation de la pulpe de betterave, soit sans inconvénients pour la santé publique, c'est ce que nous ne saurions admettre. Tous les chimistes savent, en effet, que la fermentation de la betterave donne, en outre de l'alcool vinique, de l'aldéhyde qui est la cause principale de la dépréciation des alcools de betterave, puis des alcools propylique, butylique et amylique, toutes substances toxiques même à petites doses, selon les intéressantes expériences de MM. Dujardin-Beaumetz et Audigé. Nous ne parlerons que pour mémoire de la bétaine, alcaloïde qui se rencontre toujours dans la betterave dans la proportion de 1 à 5 pour cent, suivant les racines, et dont on ignore les propriétés physiologiques.

Voilà la question hygiénique.

Maintenant, l'inventeur assure que le vin de betterave ne le cède en rien à bien des vins soi disant de nos crus méridionaux : en vérité, c'est à se demander s'il s'est donné la peine d'abord d'en préparer, puis de le goûter, car voici ce que nous avons observé :

Nous avons râpé 1 kilo de betterave rouge, et la pulpe a été épuisée avec 2 litres d'eau ordinaire un peu tiédie. La solution, passée à travers un linge, mêlée sicondée d'un peu de levure de bière, a été soumise à la fermentation. Après trois jours, tout le sucre de la betterave avait été converti en alcool et en acide carbonique, et il en est résulté un liquide rouge pâle, ressemant de 4 à 5 pour cent d'alcool, d'une conservation assez facile, mais possédant un goût une saveur extrêmement désagréable. Ce prétendu vin avait conservé tout le principe odorant propre à la betterave cru, au point de le rendre le plus souvent inabordable.

A ces divers points de vue, la fabrication du vin dit de betterave ne mérite pas d'être encouragée.

JULES LEFORT,

Membre de l'Académie de médecine.

La veuve du président Lincoln a reçu, de l'agent des pensions de Chicago, une somme de $15,000, montant de la pension qui lui a été dernièrement accordée par le Congrès.

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

Fonctionnaire français attaqué à Tunis.

Tunis, 17 mars—Le chancelier du consulat de France a été attaqué par deux Italiens, qui ont été arrêtés.

Le comte de Chambord et don Carlos.

Madrid, 18 mars—Le Debate, journal dirigé par le fils de M. Sagasta, président du conseil, déclare que des Carlos a consulté le comte de Chambord sur l'opportunité d'abdiquer ses droits au trône d'Espagne en faveur de son fils et que le comte a répondu qu'il n'était pas suffisamment au courant de la politique espagnole pour lui donner un conseil à ce sujet.

Annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Londres, 17 mars—Le correspondant berlinois du "Daily News" télégraphie qu'il apprend des meilleures sources que l'Autriche a finalement décidé d'annexer définitivement la Bosnie et l'Herzégovine; que pendant son récent voyage le comte de Wolkenstein a fait des ouvertures au prince de Bismark touchant la question, et que le prince de Bismark est favorable à cette annexion et exerce une pression considérable pour amener la Porte à y consentir.

Slaves et Teutons.

Londres, 17 mars—Un télégraphie de Berlin au *Times* : "Il semble y avoir une détermination décidée de la part de l'Allemagne et de l'Autriche à répondre par la force aux tendances panslavistes de la Russie. Un de ces faits à été la prompte reconnaissance de l'élévation de la Serbie au rang de royaume, et l'inscription formelle de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche-Hongrie aurait une seconde réponse significative aux panslavistes."

Le correspondant dit que les informations ci-dessus, ainsi que l'assertion que le comte de Wolkenstein a négocié à Berlin pour l'annexion finale et définitive à l'Autriche de la Bosnie et de l'Herzégovine, ont été reçues d'un ami sûr ainsi et peuvent être exactes, mais il appelle l'attention sur ce fait que le comte de Wolkenstein vient d'être nommé ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg et dit qu'il'doute qu'aucun diplomate pût maintenir en représentant *persona grata* à la cour de Russie s'il était soupçonné d'avoir été l'instrument d'une telle politique anti-russe.

Les parties en Serbie.

Londres, 17 mars.—On télégraphie de Belgrade que les membres radicaux de la Skoptschina ont menacé de quitter la chambre en masse dans les vingt-quatre heures si le gouvernement ne répondait pas dans ce délai aux interpellations relatives aux pertes éprouvées par la Serbie dans la faillite de l'Union générale. Le ministère ayant refusé de céder à ces exigences, le chef radical et quelques uns de ses partisans se sont retirés.

Le chef des arsenaux russes.

Londres, 17 mars—M. Gorloff, attaché militaire de l'ambassade russe, qui a longtemps habité l'Amérique où il a conduit des expériences avec des armes se changeant par la caisse, a été nommé chef des arsenaux russes.

Le *Globe* de Paris a cessé de paraître comme journal politique et, le 3 mars, a reparu, comme revue économique hebdomadaire.

—Cour qui est cernée de Malakoff Bitterne est le plus grand dîego comme tonique anti-fébrile connu.

—Une nouvelle expédition au pôle Nord va être équipée en Autriche, au port de Fiume. 16 matelots, choisis, parmi les plus expérimentés de cette région, de la marine autrichienne M. Wheelgemuth se rendront à l'île de Jean Mayen, située par 70 Degrés glacial Arctique à l'Ouest du Groenland, environ 400 lieues maritimes de l'Islande.

Cette expédition passera seize mois dans cette île des régions arctiques, où la conduira un navire de la marine de guerre qu'accortera le vapeur *Pola*. Elle explorera toute la terre de Mayen et fera l'ascension du grand volcan Beerenberg, qui s'élève à 2,085 mètres de hauteur.

Nous lisons, dans le *Journal du Palais* du 28 février et du 1er mars :

Hier, a comparu devant la Cour d'assise de la Seine, le nommé Florion, ouvrier tisseur, de Reims, qui, le 17 octobre dernier, après avoir violemment cherché à tirer sur M. Gambetta, avait été chargé son revolver, avenue de Neuilly, sur le docteur Menar. Celui-ci ne fut pas atteint : mais Pascaud qui croyait l'avoir frappé, se logea une balle dans la bouche.

On se rappelle que Florion était venu de Reims, à pied, pour accomplir son projet. "Il voulait tuer, a-t-il dit, M. Gambetta, en qui s'incarne la bourgeoisie, pour venger la classe ouvrière de l'oppression de l'infâme capital."

—Les investigations du Comité d'hygiène et de la Commission d'assainissement, auront largement à s'exercer dans notre ville.

Jamais, croyons nous le service de nettoiement et de l'enlèvement des fumiers, n'a été fait avec autant de négligence qu'à l'époque actuelle.

Il n'est pas rare de voir, alors que les habitants ont soigneusement balayé la rue conformément au règlement municipal, qu'après le passage des tombereaux spéciaux, la voie publique est jonchée d'ordures répandues par les employés de ce service.

Il arrive même parfois,—et cela s'est encore produit ce matin même,—que l'on vient réclamer des habitants, une rémunération pour enlever le tas soigneusement ramassé à l'endroit habituel, sur la voie publique.

Est-ce cas de refus, on comprend avec quel soin les sandits employés accomplissent leur besogne !

—Une tripière, demeurant à Lyon, rue de la Reine vient d'accoucher de son vingt cinquième enfant.

Une marchande d'herbes au voisine, en possède dix-sept ; plus loin dans la même rue, une épicière en a quatorze et une autre voisine en a neuf.

Total, pour quatre ménages, soixante-cinq enfants.

Et, lors du dernier recensement, on a trouvé la population lyonnaise diminuée !

—On est en ce moment, occupé, à Berlin, de faire les derniers préparatifs pour les expériences que les officiers supérieurs de l'état-major doivent tenter avec le nouveau ballon inventé par MM. Hauptgarten et Wolfert.

Ce ballon dorme dispositif, d'un volume de 3300 mètres cubes ; il n'aura pas, par lui-même, de force ascensionnelle ; tout rempli d'un gaz particulier, il pèsera même un kilogramme de plus que le volume d'air qu'il déplace, et il montera ou descendra au moyen d'un mécanisme d'ailes à dilue ; il n'y aura donc pas lieu de le dégonfler pour la descente.

Autre nouveauté : la nacelle ne sera pas suspendue librement, elle fera corps avec le ballon ; ainsi se trouvant écartés les inconvénients qui se présentent actuellement lors de l'atterrissement. On obtiendra le mouvement horizontal au moyen d'ailes placées sur les côtés de la nacelle.

Mme VILLIO,
Successeur de Mme Vve FABIO,
MODISTE,
966 rue de Chartres, entre St-Philippe et Ursulines,
VIENT de recevoir un vaste assortiment de chapeaux, fleurs, formes, pelusse d'autruche, dentelle dame, rubans et tous les articles se rattachant au genre de ces affaires ; le tout à la dernière fraîcheur et se distingant par un cachet d'élégance et de nouveauté que rassurent apprécier les dames les plus difficiles et exigeantes. 22 mars—Du 6 mar]

Egarés.

DIMANCHE 19 courant, vers 2 heures de l'après-midi, de Carrollton, une vache à lait, ayant les cornes tordues en haut, portant une petite clochette sous le cou et ayant un fanon. Une récompense de ($25) sera généreusement donnée à la personne qui la ramènera au propriétaire, JEAN MARIE BAYLE, Carrollton, Lou.

—Une nouvelle expédition au pôle Nord va être équipée en Autriche, au port de Fiume. 16 matelots, choisis, parmi les plus expérimentés de cette région, de la marine autrichienne M. Wheelgemuth se rendront à l'île de Jean Mayen, située par 70 Degrés glacial Arctique à l'Ouest du Groenland, environ 400 lieues maritimes de l'Islande.

Cette expédition passera seize mois dans cette île des régions arctiques, où la conduira un navire de la marine de guerre qu'accortera le vapeur *Pola*. Elle explorera toute la terre de Mayen et fera l'ascension du grand volcan Beerenberg, qui s'élève à 2,085 mètres de hauteur.

Nous lisons, dans le *Journal du Palais* du 28 février et du 1er mars :

Hier, a comparu devant la Cour d'assise de la Seine, le nommé Florion, ouvrier tisseur, de Reims, qui, le 17 octobre dernier, après avoir violemment cherché à tirer sur M. Gambetta, avait été chargé son revolver, avenue de Neuilly, sur le docteur Menar. Celui-ci ne fut pas atteint : mais Pascaud qui croyait l'avoir frappé, se logea une balle dans la bouche.

On se rappelle que Florion était venu de Reims, à pied, pour accomplir son projet. "Il voulait tuer, a-t-il dit, M. Gambetta, en qui s'incarne la bourgeoisie, pour venger la classe ouvrière de l'oppression de l'infâme capital."

—Les investigations du Comité d'hygiène et de la Commission d'assainissement, auront largement à s'exercer dans notre ville.

Jamais, croyons nous le service de nettoiement et de l'enlèvement des fumiers, n'a été fait avec autant de négligence qu'à l'époque actuelle.

Il n'est pas rare de voir, alors que les habitants ont soigneusement balayé la rue conformément au règlement municipal, qu'après le passage des tombereaux spéciaux, la voie publique est jonchée d'ordures répandues par les employés de ce service.

Il arrive même parfois,—et cela s'est encore produit ce matin même,—que l'on vient réclamer des habitants, une rémunération pour enlever le tas soigneusement ramassé à l'endroit habituel, sur la voie publique.

Est-ce cas de refus, on comprend avec quel soin les sandits employés accomplissent leur besogne !

—Une tripière, demeurant à Lyon, rue de la Reine vient d'accoucher de son vingt cinquième enfant.

Une marchande d'herbes au voisine, en possède dix-sept ; plus loin dans la même rue, une épicière en a quatorze et une autre voisine en a neuf.

Total, pour quatre ménages, soixante-cinq enfants.

Et, lors du dernier recensement, on a trouvé la population lyonnaise diminuée !

—On est en ce moment, occupé, à Berlin, de faire les derniers préparatifs pour les expériences que les officiers supérieurs de l'état-major doivent tenter avec le nouveau ballon inventé par MM. Hauptgarten et Wolfert.

Ce ballon dorme dispositif, d'un volume de 3300 mètres cubes ; il n'aura pas, par lui-même, de force ascensionnelle ; tout rempli d'un gaz particulier, il pèsera même un kilogramme de plus que le volume d'air qu'il déplace, et il montera ou descendra au moyen d'un mécanisme d'ailes à dilue ; il n'y aura donc pas lieu de le dégonfler pour la descente.

Autre nouveauté : la nacelle ne sera pas suspendue librement, elle fera corps avec le ballon ; ainsi se trouvant écartés les inconvénients qui se présentent actuellement lors de l'atterrissement. On obtiendra le mouvement horizontal au moyen d'ailes placées sur les côtés de la nacelle.

Mme VILLIO,
Successeur de Mme Vve FABIO,
MODISTE,
966 rue de Chartres, entre St-Philippe et Ursulines,
VIENT de recevoir un vaste assortiment de chapeaux, fleurs, formes, pelusse d'autruche, dentelle dame, rubans et tous les articles se rattachant au genre de ces affaires ; le tout à la dernière fraîcheur et se distingant par un cachet d'élégance et de nouveauté que rassurent apprécier les dames les plus difficiles et exigeantes. 22 mars—Du 6 mar]

Egarés.

DIMANCHE 19 courant, vers 2 heures de l'après-midi, de Carrollton, une vache à lait, ayant les cornes tordues en haut, portant une petite clochette sous le cou et ayant un fanon. Une récompense de ($25) sera généreusement donnée à la personne q